

## Guide pour la rédaction des citations et références bibliographiques

Les normes de présentation varient selon les pays, les ouvrages et les revues. Celles qui vous sont proposées ici pour les citations et les références bibliographiques sont les normes de l'American Psychological Association (APA, voir <http://www.apastyle.org>). Elles sont majoritairement utilisées dans les revues francophones et anglophones.

Ces normes sont décrites en détail sur le site : [http://www.udfapse.lib.ulg.ac.be/Aide\\_publication/apa.htm](http://www.udfapse.lib.ulg.ac.be/Aide_publication/apa.htm)

Pour débiter, se reporter au « B-A BA » : [http://www.udfapse.lib.ulg.ac.be/Aide\\_publication/BABA\\_APA.pdf](http://www.udfapse.lib.ulg.ac.be/Aide_publication/BABA_APA.pdf)

Dans le présent document vous trouverez les règles pour les types de situations les plus courantes. Certaines règles peuvent avoir été légèrement simplifiées et les mentions ont été francisées. Nous ajoutons en plus quelques variantes qui présentent un intérêt supplémentaire (Ces variantes ne font pas partie des normes APA).

### Principes généraux

Toute référence (source) introduite dans un texte (appelée « citation ») doit être accompagnée du nom du ou des auteur(s), de la date de parution de la source et, s'il s'agit d'une citation textuelle (un extrait de la source), du numéro de la page.

Les références peuvent faire l'objet d'une note de bas de page et doivent être présentées à la fin du document, par ordre alphabétique d'auteurs (articles et livres confondus), dans la liste des « références bibliographiques ». Cette liste doit correspondre exactement aux références citées dans le texte (ni plus ni moins).

Établir une bibliographie demande du temps et de la rigueur. *Soyez attentifs aux points, virgules, italiques et autres parenthèses.*

Remarque : certains logiciels de traitement de texte automatisent plus ou moins la construction de la liste des références bibliographiques. Vous pouvez télécharger un mode d'emploi et des modèles pour LibreOffice / OpenOffice.org, à partir de notre dossier informatique (§ 3.1.) :

<http://www.ecologielibidinale.org/fr/fiches/miel-dossier-tic-fr.htm>

## Première partie : dans le texte

### Rappels concernant la mise en forme dans les textes en français

Les signes de ponctuation ; : ? ! doivent être précédés d'un espace<sup>1</sup> (insécable) et suivis d'un espace.

Les signes . , ... ne sont pas précédés d'un espace. Ils sont suivis d'un espace.

Les apostrophes ' n'ont d'espace ni avant ni après.

Les tirets – ont un espace avant et après.

Les signes enveloppants ( ) [ ] { } " " n'ont pas d'espace à l'intérieur. Ils ont un espace à l'extérieur.

Les guillemets « » ont un espace (insécable) à l'intérieur et un espace à l'extérieur.

Exemple : Coucou (coucou) [coucou] {coucou} "coucou" – coucou. Coucou ? Coucou ! Machin m'a dit : « J'ai croisé Bidule qui m'a lancé : "coucou !", je ne lui ai pas répondu ». Coucou, coucou ; coucou...

Les opérateurs mathématiques = + - / x ont un espace avant et après. Les signes mathématiques + - sont collés au nombres auxquels ils s'appliquent.

Exemple :  $((2 \times 2) - 16) / (2 + 2) = -3$

Les mots en langues étrangères (y compris les abréviations latines) doivent être mis en italique.

Exemples : *et. al.* (*et alii*) – *op. cit.* (*opere citato*) – *idem* – *ibid.* (*ibidem*) – *in extenso* – *in folio* – *vs* (*versus*) – *i.e.* (*id est*)

Exceptions : les abréviations *cf.* (*confer*) et *etc.* (*et cætera*).

### Les citations

texte Auteur[s]<sup>2</sup> (Année de publication)

ou texte (Auteur[s]<sup>3</sup>, Année de publication [, Année de publication] [ ; Auteur[s], Année de publication])

A l'intérieur d'une parenthèse, les références sont listés par ordre alphabétique d'auteur.

#### Cas particuliers :

L'abréviation latine *et. al.* s'utilise lorsque les auteurs sont plus de cinq (ou lorsqu'ils sont plus de deux à partir de la seconde fois où la même référence est citée) : Premier auteur *et. al.* (Attention dans la liste des références tous les auteurs doivent apparaître.)

Lorsque plusieurs citations de la même référence se suivent, on indique (*ibid.*) au lieu de répéter la référence.

Lorsque l'on cite à nouveau la même référence, mais que d'autres citations ont été faites entre-temps, on utilise le nom de l'auteur suivi de la locution abrégée *op. cit.*

---

1 En anglais ils ne sont pas précédés d'un espace.

2 Dans la présentation des modèles de rédaction, les crochets [ ] signifient « le cas échéant ».

3 Lorsqu'il y a plusieurs auteurs, dans la phrase le dernier est précédé par la conjonction « et », mais dans une parenthèse il est précédé du symbole esperluette « & ».

Lorsque le ou les mêmes auteurs sont cités pour plusieurs références de la même année, on ajoute les lettres a, b, c... à l'année pour lever l'ambiguïté (cet ajout sera présent aussi dans la liste des références).

Si deux auteurs ont le même nom, on ajoute l'initiale du prénom pour lever l'ambiguïté.

Si on se réfère à une source dont on n'a connaissance que par l'intermédiaire d'une autre source (secondaire), on indique : Source primaire cité par source secondaire. Les deux références doivent se retrouver dans la liste bibliographique.

Exemple illustrant les cas particuliers :

Les recherches récentes menées par Machin et A. Truc (2008) (voir aussi Machin, 2006, 2007a, 2007b ; Machin & A. Truc, 2007 ; A. Truc & B. Truc, 2007) contredisent le résultat obtenu précédemment par Bidule *et al.* (2001). Dans une recherche antérieure Dupont (1945, cité par Machin, 2006) avait déjà trouvé ce résultat. Toutefois Bidule *et al.* (*op. cit.*) ont utilisé une autre méthode.

Une citation textuelle est entre guillemets et accompagné d'un numéro de page.

A l'intérieur de la citation le signe [...] indique que l'on a supprimé un passage. Les crochets autour d'un mot (ou d'une expression) signifient que ce mot n'est pas dans le texte d'origine mais a été substitué pour améliorer la compréhension (il s'agit presque toujours du remplacement d'un pronom par le nom auquel il fait référence).

Hope (1982) suggère que « les comportements qui vont le plus de soi dans une culture pourraient bien être les plus importants pour en amener une compréhension » (p.93). « Les comportements qui vont le plus de soi [...] pourraient bien être les plus importants pour amener une compréhension [de la culture] » (*ibid.*, p.93).

## **Seconde partie : la liste des références**

Une référence se compose de plusieurs zones séparées par des points. Certaines zones peuvent comporter des sous-zones séparées par des virgules. Les zones qui identifient le support (titre de l'ouvrage ou titre et numéro de la revue) sont en italiques (ou soulignées).

La liste des références est donnée à la fin du texte. Les références y sont listées par ordre alphabétique d'auteur puis par année.

### **Premier cas : il s'agit d'un ouvrage (monographie)**

Auteur[s]. (Année de publication). *Titre de l'ouvrage*. Ville[, Pays/Province/État(U.S.A.)] : Éditeur commercial.

Baudrillard, J. (1968). *Le système des objets*. Paris : Gallimard.

Barthélémy, S., & Bilheran, A. (in press). *La paranoïa*. Laval, Québec : Presses Universitaires de Laval.

Dorna, A., Quellien, J., & Simonet, S (Eds.). (2008). *La propagande : images, paroles et manipulations*. Paris : L'Harmattan.

Si l'ouvrage a été réédité et que vous n'utilisez pas la première édition, il faut indiquer la date de l'édition que vous utilisez. On peut indiquer le numéro de réédition après le titre.

#### **VARIANTE :**

Si l'ouvrage est simplement réédité tel quel (notamment réédition posthume), c'est la date de première édition qui est pertinente. Dans ce cas c'est elle que l'on notera dans la citation (dans le texte).

En bibliographie la référence s'écrira :

Foucault, M. (1975, éd. 2003). *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.

Par contre si l'ouvrage est réédité avec une mise à jour, c'est plutôt la date de la nouvelle édition qui est pertinente. Mais on peut aussi vouloir mentionner la date de première édition :

Jacobi, B. (2004). *Cent mots pour l'entretien clinique* (4<sup>ème</sup> édition). Ramonville Saint-Agne : Erès. (Première édition : 1995).

Reich, Wilhelm, (1942, éd. 2001). *Psychologie de masse du fascisme* (3<sup>ème</sup> édition). Paris : Payot & Rivages. (Première édition : 1933).

### **Deuxième cas : il s'agit d'un chapitre dans un ouvrage collectif (avec éditeurs scientifiques)**

Auteur[s]. (Année de publication). Titre du chapitre. Dans Éditeur[s] (Ed[s].), *Titre de l'ouvrage* (pages). Ville[, Pays/Province/État(U.S.)] : Éditeur commercial.

Camus, O. (2006). La reproduction idéologique. Dans A. Dorna & J.M. Sabucedo (Eds.), *Études et chantiers de psychologie politique* (pp. 127-144). Paris : L'Harmattan.

Camus, O. (2007). Idéologie et communication. Dans J.-P. Pétard (Ed.), *Psychologie sociale* (2<sup>nde</sup> édition revue) (pp. 269-334). Paris : Bréal.

Ce format s'applique aussi pour les articles d'encyclopédie.

### **Troisième cas : il s'agit d'un article paru dans une revue**

Auteur[s]. (Année de publication). Titre de l'article. *Titre de la revue, volume*(fascicule), pages.

Georget, P., & Chabrol, C. (2000). Traitement textuel des accroches et publicités argumentées. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 13(4), 17-49.

Toerien, M., Wilkinson, S., & Choi, P.Y.L. (2005). Body hair removal : The 'mundane' production of normative femininity. *Sex Roles*, 52, 399-406.

Il faut remarquer que le titre de la revue (pas celui de l'article) lorsqu'il est en anglais doit s'écrire avec une majuscule à chacun des mots. En français cela n'est pas obligatoire.

#### **Quatrième cas : il s'agit d'une communication à un congrès**

Auteur[s]. (Année, mois du colloque). *Titre de la communication*. Communication au Intitulé du colloque, Ville[, Pays/Province/État(U.S.)].

Boudet, H., & Camus, O. (2006, juin). *Publicité, éthique et valeur sociale*. Communication au Colloque International Changement X Psychologie : regards croisés, Rouen.

Remarque : si la communication a été publiée dans des actes, utiliser la norme s'appliquant aux ouvrages collectifs ou aux articles (selon la nature de la publication).

#### **VARIANTE :**

On peut ajouter la date complète du colloque.;

Dubois, N. (2003). Usages et mésusages du concept de norme en psychologie sociale. In *Actes du colloque Normes sociales et processus cognitifs* (pp. 52-55). Poitiers, 18 au 20 juin 2003.

#### **Cinquième cas : il s'agit d'une thèse ou d'un mémoire**

Auteur. (Année de soutenance). *Titre du mémoire*. Type de mémoire [discipline], Établissement[, Ville, Pays/Province/État(U.S.)].

Sakoyan, J. (2002). *De la cire au laser : l'adieu au poil dans la société française contemporaine*. Mémoire de maîtrise d'ethnologie, Université de Provence, Aix-en-Provence.

Georget, P. (1997). *Analyse psycho-socio-pragmatique des communications médiatiques à visée persuasive*. Thèse de Doctorat. Université Paris 8, Saint-Denis.

#### **Sixième cas : il s'agit d'un document trouvé sur le Web**

Auteur[s]. (Date complète de publication si disponible). *Titre de la page*. Page consultée le date de consultation, sur URL

Mouvement International pour une Écologie Libidinale. (2008, 10 mai). *Bibliographie non académique en sciences humaines et sociales*. Page consultée le 2 mars 2009, sur [http://www.ecologielibidinale.org/fr/biblio/miel\\_biblioSHS.pdf](http://www.ecologielibidinale.org/fr/biblio/miel_biblioSHS.pdf)

#### **VARIANTE GENERALE :**

Indiquer les prénoms des auteurs. Dans ce cas s'il y a plus de deux auteurs, les séparer par des ;

Deleuze, Gilles & Guattari, Félix. (1973). *Capitalisme et schizophrénie : l'anti-Œdipe*. Paris : Éd. de Minuit.

*Astuce* : Si vous devez photocopier quelques extraits d'un ouvrage, n'hésitez pas à photocopier les premières pages de celui-ci et la couverture. Celles-ci vont renseigneront notamment sur l'année d'édition du livre, ainsi que son lieu d'impression et d'édition.

Document sous licence Creative Commons by-sa <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>  
paternité=Association M.I.E.L. - partage sous conditions identiques.